Réception par le préfet : 25/07/2022

Liberté Égalité Fraternité



7300 - SD

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION DEPARTEMENTALE des FINANCES PUBLIQUES de la HAUTE-CORSE Pôle d'Évaluations Domaniales Square Saint Victor — CS 50 110 20 200 BASTIA Cedex Le 08/02/2022

Le Directeur départemental des Finances publiques de

à

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Julien Fantino

courriel; julien,fantino@dgfip.finances.gouv.fr

Réf LIDO/OSE: 2021-99999-80352

Monsieur le Maire de Bastia

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Fonds de commerce, magasin Empreinte

Adresse du bien : Bastia, chemin de la Carbonite

Département : Haute Corse

Valeur vénale : Soixante treize mille euros (73 000€)

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 - SERVICE CONSULTANT.

Commune de Bastia

affaire suivie par : Josefa Negroni

2 - DATE

de consultation : 26/10/2021 de réception : 26/10/2021

de visite : 05/11/2019 (suite à première consultation du 29/10/2019)

de dossier en état : 07/02/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Acquisition amiable en vue de constituer une réserve foncière dans le cadre des emplacements réservés qui grèvent les biens.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Le bien se situe dans le quartier de Lupino, avenue de la Libération, proche de toutes les commodités.

Il s'agit, dans un bâtiment édifié sur la parcelle AZ 69, d'un fonds de commerce de magasin de chaussures sur un niveau avec arrière-boutique et mezzanine, d'une superficie totale de 56,18 m².

La pièce de vente d'une superficie de 24,22 m² et la mezzanine de 10,91 m² sont en assez bon état.

L'arrière-boutique d'une superficie de 21,05 m² est en plus mauvais état avec peintures effritées et humidité.

5 - SITUATION JURIDIQUE

Propriété de Mme Payan Sylviane épouse Costa.

6 - URBANISME - RÉSEAUX

Zone urbaine UB. Zone de grands ensembles, développés en prolongement du centre ancien. Droit de préemption renforcé. Zone ABF.

7 - DATE DE RÉFÉRENCE

Évaluation à la date du 02/02/2022.

8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Par application de barèmes professionnels. La valeur du fonds est de SOIXANTE TREIZE MILLE EUROS (73 000 €)

9 - DURÉE DE VALIDITÉ

1an.

10 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,

Genevieve Santelli

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

